UN LONG PARCOURS VERS L'INCLUSION DES IMMIGRANTS FRANCOPHONES

Secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO de 2021 à 2023, **Roda Muse** (Sous-ministre aux Affaires francophones, Gouvernement de l'Ontario) a été gestionnaire au ministère de l'Innovation, Sciences et Industrie, directrice régionale de l'Ontario à Condition féminine Canada. Ancienne vice-présidente et conseillère scolaire au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), elle s'est investie dans la communauté francophone de l'Ontario. Roda Muse a co-fondé la Fondation Acacia, un organisme de charité visant à encourager l'excellence chez les jeunes francophones des minorités visibles, à travers l'éducation et le mentorat.

Extrait du discours donné à l'occasion du congrès inaugural de Metropolis Francophonie Mondiale en décembre 2021 à titre de Secrétaire générale, commission canadienne de l'UNESCO

Je vous joins d'Ottawa qui est situé sur le territoire non cédé Algonquin Anishinaabe. Les membres de la nation Algonquine Anishinaabe vivent sur ces terres depuis des millénaires, et leur culture et leur présence continuent d'enrichir ces lieux. Cette reconnaissance du territoire revêt un aspect particulier pour moi qui suis arrivée à Ottawa il y a 28 ans. Ce territoire m'a permis de m'épanouir, d'y élever ma famille et de contribuer à la société à laquelle je me suis intégrée.

La Commission canadienne pour l'UNESCO assure le lien entre les Canadiennes et les Canadiens et le travail que mène l'UNESCO tout en aidant à faire entendre la voix des perspectives des sociétés civiles canadienne et québécoise à l'international. Tout cela contribue à l'atteinte d'un triple objectif : un monde plus pacifique, équitable et durable.

C'est dans cette optique que nous avons établi un partenariat fructueux avec l'Association des Études canadiennes (AEC) et son Institut Metropolis. Je ne reviendrai pas sur tous nos projets conjoints mais j'aimerais vous ramener quelques années plus tôt sur cette question d'immigration francophone et d'intégration.

La Francophonie mondiale est à la fois un espace de diversité, de partage de valeurs communes et de connaissances, un espace de promotion de la paix et de la culture. C'est aussi un espace de migration, choisie ou forcée. Au Canada, il y a une vingtaine d'années, c'est naturellement que la grande majorité des immigrants francophones allaient s'installer au Québec. Les communautés francophones hors Québec peinaient à recevoir leur part d'immigrants francophones et à les retenir. Les services d'établissement étaient anglophones et les organisations des communautés francophones en situation minoritaire n'étaient pas prêtes à intégrer des immigrants pour leur survie.

Les immigrants francophones qui sont venus à Ottawa, comme ailleurs au pays, se sont donc organisés entre-eux. Il s'ensuivit des revendications multiples de la part des organisations tel le manque d'appui financier et plus largement les défis d'intégration au sein des communautés francophones perçu comme le résultat de biais négatifs envers les communautés racialisées et ethnoculturelles.

C'est dans ce contexte que deux consultants, Mohamed

Brihmi et Mesmin Pierre, ainsi que moi-même avions été mandatés en 1999 par le ministère du Patrimoine canadien pour tenir des consultations en vue d'établir les besoins et priorités des communautés francophones dites raciales et ethnoculturelles. En 2001–2002, je rencontrais Jack Jedwab dans le cadre d'une étude commandée par le Commissariat aux langues officielles et intitulée *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*. Ce rapport de Jack Jedwab fut la genèse de la prise en compte de l'immigration francophone hors-Québec par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. C'est sur cette base qu'émergeront toutes les stratégies en immigration francophone hors Québec ainsi que la nécessité d'avoir une cible pour l'immigration francophone dans le plan d'immigration annuel du gouvernement fédéral.

Lors de ma discussion avec Jack Jedwab, je réitérais un des enjeux que nous avions mes collègues Mohamed Brihmi et Mesmin Pierre et moi-même avions entendus lors de nos consultations. Il s'agissait des types de coopération nécessaires entre francophones immigrants et non immigrants pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Pour nous, il était important d'avoir trois types de partenariats pour les groupes :

- des partenariats entre des organismes qui représentent des minorités raciales et ethnoculturelles pour mieux harmoniser les efforts et éviter le double emploi ;
- des partenariats avec des établissements et des organismes francophones existants, dans lesquels on ne se limiterait pas à la nomination d'un représentant de minorités raciales ou ethnoculturelles au sein des conseils et autres comités mais qui viseraient une représentation équitable des membres de ces communautés ;
- des partenariats avec les divers ordres de gouvernement et avec le secteur privé.

Si le rapport de Jack Jedwab, à l'époque, plaidait dans ses recommandations pour que les services d'établissement anglophones mettent en place des programmes pour les francophones, je peux vous dire qu'aujourd'hui, les services d'établissements par les francophones pour les francophones existent d'un océan à l'autre.

« J'aimerais conclure en disant que bien que le Canada et le Québec poursuivent leurs efforts en vue d'attirer l'immigration francophone, nous avons encore du chemin à faire pour faire en sorte que tous les immigrants francophones quelque que soit leur race, religion, genre soient inclus, acceptés et puissent contribuer à la société à leur pleine capacité. »

Si je poursuis sur mon expérience personnelle, il y a une dimension dont je n'entends pas parler dans cette question d'intégration en immigration francophone. Il s'agit de l'apport de la diaspora comme vecteur d'intégration et d'inclusion. Personnellement, à mon arrivée, j'ai eu la chance d'être en contact avec des personnes provenant de mon pays d'origine qui m'ont guidée, pavé la voie pour moi pour me faciliter l'intégration. La diaspora a cette capacité de partager son vécu, d'expliquer les embûches, d'informer sur les ressources, d'offrir des raccourcis, ce qu'aucun service d'établissement ne saurait offrir.

Au Canada, force est de constater que de plus en plus, on voit des leaders provenant de la diaspora à la tête des services d'établissement. Cela résulte en une vitalité remarquable car l'intégration devient inclusion.

J'aimerais conclure en disant que bien que le Canada et le Québec poursuivent leurs efforts en vue d'attirer l'immigration francophone, nous avons encore du chemin à faire pour faire en sorte que tous les immigrants francophones quelque que soit leur race, religion, genre soient inclus, acceptés et puissent contribuer à la société à leur pleine capacité. C'est pourquoi la lutte contre le racisme demeure une des priorités de la Commission canadienne de l'Unesco.